

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 81 (1940), p. 81-83

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1940__81__81_0

© Société de statistique de Paris, 1940, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1940

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 AVRIL 1940

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. F. LEPRINCE-RINGUET, VICE-PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 1940.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
COMMUNICATION DE M. CORRÉARD.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. F. LEPRINCE-RINGUET, VICE-PRÉSIDENT ET PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 1940.

M. Charles RIST, n'étant pas encore revenu en France, M. F. LEPRINCE-RINGUET ouvre la séance à 17 heures, dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulurie. Il met aux voix le procès-verbal de la séance du 13 mars 1940, inséré dans le Journal d'avril. Ce procès-verbal est adopté sans observation.

M. le Président remercie M^{lle} GRANDJEAN, fille de notre collègue, M. GRANDJEAN, d'avoir bien voulu venir sténotyper la discussion.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

Les candidatures présentées dans la dernière séance n'ayant donné lieu à aucune observation, MM. Henri JAVAL, le D^r VITRY et le D^r LAUFER sont nommés membres titulaires.

M. le Président souhaite la bienvenue à ces nouveaux collègues, qui assistent à la séance.

Il a reçu la demande de candidature suivante au titre de membre titulaire :

M. TOBIAS-BRODER, 25, rue Royale, à Lyon (Rhône), rédacteur correspondant de l'Agence Économique et Financière, membre de la Société Suisse de Statistique et d'Économie Politique de Berne, présenté par MM. Lacroix et Barriol.

Conformément à l'usage, il sera statué sur cette candidature à la prochaine séance.

M. le Président attire l'attention de nos collègues sur la nécessité de maintenir notre effectif et il leur demande d'inviter leurs amis et connaissances qui s'occupent de statistique à faire partie de notre Société.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL indique qu'au moment de la mise en pages de la communication de M. FRÉCHET, insérée dans le numéro d'avril 1940, l'auteur lui a envoyé l'addition suivante, qui doit être placée en note, page 67, après le mot : insuffisantes (4^e avant-dernière ligne) :

« Bien entendu, je ne songe pas à nier l'existence de mémoires échappant à la fois à toutes les objections ci-dessus. Mais beaucoup d'autres qui, par exemple, sont corrects au point de vue de la rigueur mathématique négligent les questions de principe. Cette appréciation n'est pas isolée. Après avoir fait imprimer les lignes ci-dessus, je reçois, d'un éminent statisticien américain, une lettre où, à propos de renseignements bibliographiques, il m'écrit spontanément à peu près ceci :

« Parmi les ouvrages sur la statistique mathématique, très peu d'entre eux s'occupent des idées impliquées par cette théorie. Dans la plupart de ces publications, les notions fondamentales semblent avoir été considérées comme allant de soi plus ou moins sur la base de l'intuition. »

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL est désolé de revenir sur la question du paiement des cotisations en retard et de 1940. et il rappelle à nouveau que ces cotisations sont dues statutairement, dès les premiers jours de janvier.

Pour bien montrer la situation, il a établi la balance des comptes au 31 mars. En tenant compte des collègues en cours de rachat, il y a effectivement 479 cotisants, sur lesquels :

158 seulement sont à jour de leur cotisation de 1940;
210 doivent cette cotisation;
98 doivent 1939 et 1940;
13 doivent 1938, 1939 et 1940, auxquels il avait été accordé des délais en raison de circonstances spéciales.

Nous avons donc encaissé environ 9.500 francs, — et il est dû plus de 25.000 francs.

Un très petit nombre des collègues indiqués dans le Journal de février s'est mis en règle avec la Société; que nos collègues qui ne désirent plus recevoir le Journal en fassent part au Secrétaire général ou simplement le refusent; ils auront certainement à cœur, en tout cas, de rembourser les frais que la Société a fait en leur adressant le Journal.

En 1937, le Conseil s'était déjà ému de constater la diminution de recette et, en 1938, nos collègues ont répondu à l'appel du Trésorier.

Les circonstances sont peut-être difficiles pour quelques-uns, mais le Conseil a toujours examiné avec intérêt et bienveillance les cas spéciaux et il peut s'en féliciter, car les délais qu'il a accordés ont été respectés dans la grande majorité des cas.

Le Conseil fait donc appel à la bonne volonté de tous pour que les cotisations soient réglées directement, soit par chèque postal Paris-789-16, Société de Statistique, soit par chèque au nom de la Société de Statistique, à raison de 60 francs par année de cotisation. On évitera ainsi des frais inutiles à la Société, car l'établissement de quittances timbrées, leur envoi, leur encaissement, sont fort onéreux.

En ce qui concerne les livres adressés à la Société et déposés à la Bibliothèque, le Secrétaire général signale :

La Revue des Sciences économiques et financières, dirigée par nos collègues de Grèce, MM. ANGELOPOULOS et ZOLOTAS, tous deux professeurs à l'Université d'Athènes.

Notre ancien Président, M. Émile BOREL, a présenté à l'Académie des Sciences deux notes très intéressantes de notre collègue M. Pierre DELAPORTE, sur une *Méthode d'analyse des corrélations et son application*.

COMMUNICATION DE M. CORRÉARD.

M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. CORRÉARD pour le développement de sa communication, qui sera insérée avec la discussion dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir félicité M. CORRÉARD de son très intéressant exposé, M. le Président demande aux collègues s'ils ont des observations à présenter.

MM. DIVISIA, MICHEL, RAZOUS, DUGÉ DE BERNONVILLE posent diverses questions, auxquelles M. CORRÉARD répond.

M. le PRÉSIDENT remercie le conférencier et les collègues qui ont pris part à une discussion dont l'animation a montré l'intérêt porté au sujet qui vient d'être exposé. (*Vifs applaudissements.*)

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Vice-Président,
LEPRINCE-RINGUET.
